

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

Les états en date du 5 octobre 2001 sont publiés sur Internet – Les sursis concordataires sont prolongés

Küsnacht-Zurich, 7 juin 2002. En début de semaine, le commissaire du groupe Swissair, Karl Wüthrich, de l'étude Wenger Plattner, a publié sur son site Internet (www.sachwalter-swissair.ch) les états de SAirGroup, SAirLines et Flightlease AG en date du 5 octobre 2001. Dans les trois sociétés, le commissaire s'est trouvé confronté, de la part des créanciers, à des prétentions s'élevant à des milliards de francs. Or, seule une fraction de ces créances a été admise par les sociétés. L'évaluation des créances aura lieu dans le cadre de la prochaine procédure de collocation. Suivant les résultats de cette évaluation, les dividendes prévisionnels de SAirGroup se situeront entre 4 % et 12 %, ceux de SAirLines entre 3 % et 48 %, et ceux de Flightlease AG entre 1 % et 7 %.

Prolongation des sursis concordataires

Sur requête du commissaire, les juges de concordat de Zurich et Bülach ont décidé, sur ordonnances de justice, de prolonger de 6 mois – c'est-à-dire jusqu'au 5 décembre inclus – les sursis concordataires de SAirGroup, SAirLines, Flightlease AG et Swissair Schweizerische Luftverkehr AG. Ces ordonnances de justice ont force de chose jugée. La prolongation des sursis concordataires constitue l'une des conditions qui permettra de commencer à l'automne 2002 les procédures de liquidation concordataire – ou de faillite si l'une des sociétés se voyait refuser un concordat.

Prochain rapport hebdomadaire le 28 juin 2002

Dans les prochains temps, le commissaire et son équipe vont principalement se consacrer aux préparatifs des assemblées des créanciers. Pour autant qu'aucun événement imprévu ne survienne entre-temps, il n'y aura pas de rapport hebdomadaire dans les deux semaines à venir. La publication du prochain communiqué aux créanciers et aux médias aura donc lieu le 28 juin 2002.

Pour de plus amples renseignements

- Site Internet du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88